

Les stages de l'O.F.Q.J., un instrument de formation des adultes



Mémoire

présenté à
la Commission d'enquête
sur la formation des adultes

par
la section québécoise
de l'Office franco-québécois
pour la Jeunesse

Montréal
Décembre 1980



OFFICE
FRANCO-
QUEBÉCOIS
POUR LA
JEUNESSE

SECTION DU QUÉBEC

E SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Montréal, le 8 janvier 1981

Madame Michèle Jean
Présidente
Commission d'étude sur la
formation professionnelle
et socio-culturelle des adultes
1, rue Notre-Dame est
7e étage
Montréal
H2Y 1B6

Madame la Présidente,

Il nous fait plaisir de vous soumettre le
mémoire de la section québécoise de l'Office
franco-québécois pour la jeunesse.

Bien que ne faisant pas partie intégrante
du réseau de la formation des adultes, il
nous est apparu utile et nécessaire d'infor-
mer la Commission de notre intervention
dans ce domaine.

Nous sommes hautement intéressés à participer
au débat soulevé autour de cette question et à
partager certains de nos problèmes avec d'autres
intervenants.

Nous osons croire que la démarche que nous
poursuivons puisse vous inspirer dans l'élabo-
ration d'hypothèses de solution. En effet,
notre fonctionnement est basé, d'une part sur
l'écoute des milieux pour définir l'orientation
de nos services, et d'autre part sur leur
collaboration pour réaliser nos activités
d'accueil.

QUÉBEC

1214, rue de la Montagne
Montreal Quebec H3G 1Z1
Tel (514) 873 4255

FRANCE

5, rue de Logelbach,
Paris (17e)
Tél 766 0476

Adresses télégraphiques

OFRANQUEB MONTREAL
OFRANQUEB PARIS

.../

Nous souhaitons également que la Commission retienne nos recommandations et les intègre aux perspectives globales de développement de la formation des adultes.

Soyez assurée, Madame la Présidente, que nous demeurons disponibles pour participer à la suite des travaux de la Commission.

Veuillez accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire général



André Tétrault

T A B L E D E S M A T I E R E S

P A G E S

1- PRESENTATION DE L'ORGANISME

1.1	Structure juridique	1 - 2
1.2	Mission et objectifs	3 à 6
1.3	Ressources humaines	7 - 8

2- PROGRAMME D'ACTIVITES

2.1	La programmation	9 - 10
	2.1.1 Le programme Développement	
	2.1.2 Le programme Rapprochement	
2.2	Répartition des ressources entre les secteurs d'activités	11
2.3	Participation des milieux	12 à 14
	2.3.1 Les comités consultatifs modulaires	
	2.3.2 Les jurys de sélection	
2.4	Services à la collectivité	15 à 18
	2.4.1 Le Club OFQJ	
	2.4.2 Le centre de documentation	
	2.4.3 "Pile et Face" - Préparation à un séjour à l'étranger	

P A G E S

2.5	Résultats obtenus	19 - 20
3-	<u>LE CYCLE DE FORMATION</u>	21
3.1	Comment naissent les stages	22
3.2	Les étapes du stage de groupe (dix-huit personnes)	23 à 29
3.2.1	La préparation	
3.2.2	Le séjour en France	
3.2.3	Le retour au Québec	
3.3.	Les stages individuels et de petits groupes	30 - 31
3.4	La progression pédagogique	32 - 33
4-	<u>LES STAGIAIRES, NOS USAGERS</u>	
4.1	Le profil des stagiaires	34 à 38
4.2	L'accessibilité à nos services	39 à 41
4.3	Nouvelles clientèles	42

	<u>P A G E S</u>
5- <u>FINANCEMENT</u>	43
5.1 Provenance des revenus	44
5.2 Répartition des dépenses	45
5.3 Le contenu de la formation	46
6- <u>RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION</u>	47 à 49

ANNEXES

- 1- Bill 59 et le Protocole relatif aux échanges entre le Québec et la France
- 2- Extrait du rapport des Secrétaires généraux soumis à la XVIIe Session du Conseil d'administration - Novembre 1977
- 3- Organigrammes français et québécois
- 4- Description du mandat du jury de sélection
- 5- Projet d'action-recherche en "éducation pour la santé"
- 6- Le dispositif "Pile et Face"
- 7- Mandat et tâche du chargé de mission
- 8- Document - Le responsable de groupe
- 9- Documents- Un stage avec l'OFQJ
 - .Dialogue
 - .Observation thématique
 - .Individuel et petit groupe
- 10- Formulaire de présentation de projet

1. PRESENTATION DE L'ORGANISME

1.1 Structure juridique

L'Assemblée législative du Québec sanctionnait, le 5 novembre 1968, le bill 59, concernant l'Office franco-qubécois pour la Jeunesse, suite à l'entente du 27 février 1965 sur le programme d'échanges et de coopération entre la France et le Québec dans le domaine de l'éducation.

En vertu de cette loi:

"l'Office a pour objet de développer les relations entre la jeunesse québécoise et la jeunesse française et, à cet effet de provoquer, d'encourager et de réaliser des rencontres et des échanges de jeunes cadres, ainsi que des responsables dans le domaine des activités de jeunesse, de loisirs et de sports." (1)

Le protocole en annexe de cette loi assure à L'OFQJ une autonomie de gestion et d'administration.

Selon l'article 6:

"l'Office est administré par un Conseil d'administration composé de huit (8) membres québécois et de huit (8) membres français désignés respectivement par le Gouvernement du Québec et par celui de la République Française. Chacune des parties choisit cinq (5) membres représentant les ministères intéressés et les trois (3) autres parmi des personnalités qualifiées.

(1) Article 2 de l'annexe du bill 59

Annexe 1 - Le bill 59 et le Protocole relatif aux échanges entre le Québec et la France signé le 9 février 1968

"Pour chaque membre, un suppléant est désigné. La durée des fonctions des membres titulaires et des membres suppléants est de quatre (4) ans..."

Le Conseil d'administration siège en présence et sous la présidence de la personne désignée par le Gouvernement du Québec et du Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports du Gouvernement de la République Française ou de leurs représentants.

En vertu de l'article 9, les pouvoirs du Conseil d'administration sont les suivants:

- "- adopter le programme des activités de l'office et donner des directives pour son application,
- prendre toutes mesures utiles au bon fonctionnement de l'Office,
- voter le budget de l'office,
- élaborer le règlement financier assurant la bonne gestion des crédits,
- approuver le rapport annuel des Secrétaires généraux,
- examiner les comptes rendus des organismes subventionnés sur leurs activités et sur l'utilisation des fonds qu'ils reçoivent,
- désigner, en accord avec chacun des deux gouvernements, un vérificateur public québécois et un commissaire aux comptes français chargés, dans le cadre des règles propres à l'Office, de contrôler en commun, chaque année, l'utilisation des crédits et de lui en rendre compte,
- donner, après examen du vérificateur public et du commissaire aux comptes et observations éventuelles des Secrétaires Généraux, quitus à ce dernier et de sa gestion pour l'exercice en cause."

1.2 Mission et objectifs

Né d'une volonté de rapprocher la France et le Québec au sein d'une "communauté francophone" l'Office entend jouer un rôle à la fois complémentaire et original par rapport aux autres organismes de coopération.

Le Conseil d'administration a précisé la mission fondamentale de l'OFQJ afin de s'adapter aux exigences des communautés qu'il devait servir.

. Au départ les programmes offerts selon la loi créant l'Office s'adressaient aux jeunes cadres et aux responsables oeuvrant dans le domaine des activités de jeunesse, de loisirs et de sports.

. En 1969, suite à une consultation de différents milieux québécois, le Conseil d'administration décida d'orienter les échanges vers le "développement" respectif des collectivités québécoise et française. Cette orientation eut pour conséquence d'ouvrir les programmes de l'OFQJ aux personnes ne faisant pas partie du réseau institutionnel et d'introduire les concepts d'animation et d'organisation communautaire dans les diverses catégories de stages.

. Le Conseil d'administration réuni à Marseille en 1970 précisa les objectifs fondamentaux dans les termes suivants:

"Instrument de coopération et de formation par l'échange entre la France et le Québec, l'Office recherche le rapprochement de deux communautés francophones en permettant aux jeunes des deux pays de mieux se connaître. À cette fin, l'Office organise des voyages d'étude qui permettent une découverte globale d'une autre société et d'une autre culture par une approche et une pédagogie qui tiennent compte des intérêts professionnels et techniques des stagiaires. Ainsi les jeunes les plus dynamiques des deux communautés deviendront-ils des agents plus efficaces du développement de leur collectivité en s'engageant dans un effort d'analyse plus poussée par une réflexion comparative, des réalités culturelles, économiques et sociales des deux pays." (1)

L'OFQJ souhaite donc rejoindre les jeunes québécois et français de 18 à 35 ans (2) issus des divers secteurs d'activités de la société et préoccupés par son développement.

L'objectif de formation se trouve alors lié au perfectionnement professionnel et au développement culturel.

Entre juillet 1976 et juillet 1977, une remise en question systématique est entreprise par l'Office dans tous ses secteurs d'intervention. Plus de cent experts québécois et français y collaborent avec les permanents.

-
- (1) Extrait du rapport des Secrétaires généraux présenté lors de la IVe Session du Conseil d'administration, octobre 1970, Marseille.
- (2) Au début de ses activités l'OFQJ avait fixé la limite d'âge des stagiaires entre 16 et 30 ans (priorité aux 18-25 ans). Lors de la Xe Session du Conseil d'administration de décembre 1973, la limite d'âge fut fixée à 35 ans.

A partir de cette vaste réflexion, les Secrétaires généraux proposent dans leur rapport de novembre 1977, cahier no 3, les nouvelles lignes de force de l'action de l'Office ⁽¹⁾:

- Une approche plus globale des échanges professionnels:

l'accent est davantage mis sur la dimension de sensibilisation et de formation permanente que sur le perfectionnement professionnel ou la coopération technique. Parallèlement les échanges ne doivent plus être le monopole des spécialistes et des professionnels, mais doivent également s'ouvrir à d'autres catégories.

- Une priorité à l'innovation et au changement:

les projets doivent répondre aux besoins d'une collectivité géographique ou professionnelle dans une perspective de recherche de solutions à des problèmes rencontrés dans un milieu de vie. L'analyse comparative suscitée par le stage doit déboucher sur une réflexion plus approfondie, sur des remises en question.

- Des multiplicateurs proches de la base:

il ne faut plus se limiter aux "leaders institutionnels" mais ouvrir les échanges aux représentants de la base qui mènent des actions à caractère local, implantées dans la réalité de quartiers, de municipalités ou de milieux de travail. Il convient, parallèlement de

(1) Annexe 2 - Extrait du rapport des Secrétaires généraux soumis à la XVIIe Session du Conseil d'administration, novembre 1977, Paris

démocratiser le recrutement en recherchant des multiplificateurs dans tous les milieux sociaux et notamment parmi les jeunes travailleurs et les usagers de services.

. En 1979, toujours dans un souci de répondre plus adéquatement aux objectifs fondamentaux de rapprochement et de développement des communautés française et québécoise, le Conseil d'administration a résolu de regrouper ses activités en deux programmes:

- . Programme Développement
- . Programme Rapprochement

Dans le programme Développement, les stages sont concentrés autour de priorités et ils se réalisent en groupe de dix-huit stagiaires ou en petit groupe (dix personnes au maximum) ou avec un seul participant.

Les activités du programme Rapprochement se concrétisent par les stages "Dialogue".

1.3 Ressources humaines

La gestion des budgets et la réalisation des activités de l'OFQJ sont assurées par deux sections, l'une à Montréal et l'autre à Paris, qui fonctionnent de façon relativement autonome. Seules les dépenses d'accueil des stagiaires commandent une parité de traitement entre les deux sections.

Chaque section est dirigée par un Secrétaire général, qui est assisté d'un directeur du service des projets et programmes (en France, ce service s'appelle Direction des Echanges) et d'un directeur du service de l'administration.⁽¹⁾ Une vingtaine d'employés(es) y travaillent à temps plein.

A l'intérieur du Service des projets et des programmes, sept agents de développement assistés de quatre secrétaires et conseillés par des Comités consultatifs modulaires remplissent les fonctions suivantes:

- . le recrutement, l'analyse et la sélection des projets québécois;
- . l'analyse des projets français;
- . le recrutement et la sélection des stagiaires québécois;
- . la préparation des stagiaires français et québécois;
- . l'organisation des programmes de séjour;
- . la synthèse et l'évaluation des activités;
- . le maintien des contacts avec les interlocuteurs des secteurs visés par nos programmes.

(1) Annexe 3 - Organigrammes de la section française et québécoise de l'OFQJ

La principale fonction du Service de l'administration à l'égard des stagiaires québécois et français est de leur assurer un support logistique, avant, pendant et après les stages. On se charge, entre autres, de préserver les salles de réunion, de prévoir les moyens de transport et les chambres d'Hôtel, de verser les indemnités de séjour, s'il y a lieu, et d'organiser pour les stagiaires français des soupers dans des familles québécoises. C'est ce service qui assure également le service des contrats et la réservation des billets d'avion pour les séjours en France des stagiaires québécois.

Le Service de l'information et de documentation a pour fonction principale d'informer le public des conditions d'admissibilité et de la façon de procéder pour proposer un projet de stage ou pour poser sa candidature à l'un ou l'autre des stages retenus par les comités consultatifs. L'édition de la revue Le Stagiaire, les relations avec les médias, bref, la conception du plan de communication, relèvent de ce même service.

Il lui incombe enfin de procurer aux stagiaires français des documents de référence sur le thème de leur stage, de conserver les rapports publiés par les groupes de stagiaires québécois et, selon les cas, d'en faire la diffusion.

Outre le personnel permanent qui assure des fonctions au sein des services décrits ci-haut, l'OFQJ requiert également les services d'une trentaine de temporaires et de contractuels affectés à des tâches d'accompagnement des groupes français au Québec et d'animation des groupes québécois en phase de préparation.

2- PROGRAMME D'ACTIVITES

2.1 La programmation

En 1981, deux programmes seront offerts: Les programmes Développement et Rapprochement.

2.1.1 Le programme Développement

Ce programme, de loin plus important que le programme Rapprochement en terme de volume d'échanges, vise à ce que des Québécois et des Français analysent, dans un premier temps, une situation qui prévaut dans leur propre communauté et avancent ensuite leur réflexion à la lumière d'expériences observées ou vécues dans l'autre pays.

Les thèmes des projets présentés dans le cadre du programme Développement peuvent porter sur l'un ou l'autre des aspects de l'activité des secteurs économique, social ou culturel. Trois formes de stages (individuel, petit groupe ou grand groupe) y sont possibles. Les thèmes des stages proposés peuvent se greffer ou non aux actions prioritaires énoncées par l'OFQJ.

Les échanges encadrés dans le présent programme ont jusqu'à présent fait suite à des propositions de Québécois(es) d'aller en France. Or, dorénavant, l'OFQJ considérera également les propositions visant à inviter des Français(es) à séjourner au Québec, pour, par exemple, participer à des colloques, tenir des ateliers, etc... L'inverse est également vrai:

des Québécois(es) pourront aller en France, en réponse à l'invitation de groupes français qui soumettraient des propositions en ce sens à la section française de l'OFQJ.

2.1.2 Le programme Rapprochement

Ce programme représente le côté tourisme social de l'OFQJ, car il vise essentiellement à ce que des Québécois(es) et des Français(es) se connaissent mieux et fassent une découverte globale de l'autre société.

Les stages du programme Rapprochement portent le nom de "Dialogue" et se font en deux temps (visite des Québécois(es) en France, visite des Français(es) au Québec). Les stages "Dialogue" fournissent également aux participant(e)s l'occasion de s'impliquer dans l'accueil du groupe partenaire.

Bref, ces stages s'adressent à des groupes qui veulent établir un contact avec un groupe similaire en France pour découvrir son milieu de vie, et non pas aller étudier un thème en particulier. Les séjours peuvent être de deux ou trois semaines, au choix.

2.2 Répartition des ressources entre les secteurs d'activités

La répartition des ressources fait annuellement l'objet d'une résolution du Conseil d'administration. Pour 1981, les ressources sont réparties comme suit:

Programme Développement

- Module économique - 40%
(agro-alimentaire, industrie, services, syndicalisme)
- Module social - 25%
(affaires sociales, communications, éducation)
- Module culturel - 25%
(arts, loisirs, sports et plein air)

Programme Rapprochement

- Stages "Dialogue" - 10%

2.3 Participation des milieux

2.3.1 Les Comités consultatifs modulaires

Chacun des trois modules (économique, social et culturel) constitue un comité consultatif composé de six (6) à douze (12) membres issus des milieux concernés par chacun des secteurs. Ce comité se voit confier un double mandat: celui de recommander les orientations à privilégier dans le secteur concerné et celui d'étudier et de sélectionner les projets de stage déposés.

Dans le cadre de leur premier mandat, visant les orientations à privilégier pour l'année suivante, chacun des comités consultatifs peut recommander:

- un ou des thèmes à privilégier,
- des clientèles à rejoindre et des méthodes de recrutement adaptées,
- des problématiques pouvant faire l'objet de stage et les formes pédagogiques à aménager,
- des programmes à mettre sur pied.

A l'occasion de leur mandat d'étude et de sélection des projets de stage, chacun des comités peut recommander:

- la réalisation d'un projet tel que présenté,
- la réalisation d'un projet après en avoir redéfini certains aspects (forme pédagogique, clientèle, objectifs),
- l'étude d'un projet à un bloc ultérieur,
- l'acheminement d'un projet à un autre organisme de coopération,
- le refus systématique d'un projet présenté.

2.3.2 Les Jurys de sélection

Les recommandations des comités consultatifs modulaires concernant les orientations prioritaires et le choix de projets de stages constituent le premier temps de la participation des milieux concernés. Les stages étant sélectionnés, la collaboration des milieux sera de nouveau sollicitée pour former les jurys de sélection des candidatures pour chacun des stages.⁽¹⁾

(1) Annexe 4 - Description du mandat du jury de sélection

2.4 Services à la collectivité

2.4.1 Le Club OFQJ

Depuis déjà plusieurs années, l'Office offre aux stagiaires des trois années précédentes la possibilité de bénéficier de son tarif aérien, le tarif culturel. Par ce moyen, l'Office souhaite faciliter la tâche aux stagiaires qui voudraient de façon indépendante retourner en France pour approfondir leurs échanges ou prolonger leurs contacts.

En 1980, l'Office annonçait qu'elle élargissait l'accessibilité à ce tarif. Ainsi, les groupes intéressés à réaliser un échange culturel - sans avoir été préalablement stagiaires - peuvent maintenant, avec l'autorisation du Secrétaire général de l'OFQJ, bénéficier du tarif culturel pour le transport aérien.

Cependant, les orientations strictement commerciales prises par les deux transporteurs aériens reliant Montréal et Paris, Air France et Air Canada, ont eu pour effet au cours de la dernière décennie, de réduire graduellement les avantages de ce tarif. Nous considérons que des correctifs doivent être apportés à cette situation. Nous formulerons une recommandation en ce sens.

2.4.2 Le centre de documentation

Les activités de l'OFQJ s'accompagnent d'échanges de part et d'autre d'une masse importante d'information et de documentation. Cette année, le Conseil d'administration prenait la décision de créer un centre de documentation pour classifier et rendre accessible au public cette documentation.

Au cours de l'année 1981, les bureaux de Montréal et de Paris, examineront la possibilité d'ouvrir un tel centre présentant un large éventail de documentation sur les secteurs d'activités observés en France et au Québec. S'y retrouveraient des livres de base sur les deux pays, des publications courantes ou spécialisées (surtout les éditions spéciales consacrées à un domaine particulier d'un des deux pays), les rapports de stages réalisés, la documentation thématique utilisée, des fiches pratiques de séjour et enfin du matériel audiovisuel.

La classification rendrait possible la consultation et la diffusion d'extraits de documents pourrait être envisagée.

2.4.3 "Pile et Face" - Préparation à un séjour à l'étranger

"L'expertise que l'OFQJ a développée depuis sa création constitue certainement un acquis relativement important dans le monde des échanges internationaux. La formule d'échange a continuellement été améliorée, ajustée aux nouveaux besoins qui se définissaient durant les dix années de son utilisation. Il est fondé de penser que l'Office doit participer et même possiblement jouer un certain rôle au plan de la définition d'une pédagogie internationale des échanges entre la jeunesse de différents pays. Il n'est pas évident que notre formule pourrait devenir la formule, le modèle pour tout programme d'échange mais, comme nous l'avons mentionné antérieurement, la formule de l'Office, bien qu'imparfaite demeure valable, efficace et intéressante et plusieurs de ses éléments pourraient effectivement constituer des composantes d'une formule plus internationale." (1)

A cet égard, il est opportun de souligner le travail accompli sur le plan de l'instrumentation pédagogique dans le but de soutenir la démarche de préparation des stagiaires.

"Pile et Face"⁽²⁾ inscrit dans cette préoccupation. Ce matériel vise à sensibiliser les stagiaires à la connaissance de la communauté d'accueil par une prise de conscience des stéréotypes culturels et des perceptions ethnocentriques. L'évaluation des dossiers de plus de 30,000 stagiaires français et québécois qui ont participé aux stages de l'OFQJ nous ayant révélé que la grande majorité d'entre

(1) Perspective 1980 - OFQJ - Rapport des Secrétaires généraux - XIXe Session - Conseil d'administration Septembre 1979 - P. 10-11

(2) Annexe 6 - Le dispositif "Pile et Face"

eux n'avaient jamais traversé l'Atlantique, il leur est donc difficile d'imaginer leurs attitudes et leurs comportements face à des réalités culturelles différentes. De plus, la plupart des stagiaires de l'Office voyagent en groupe. Le groupe constitue une enveloppe sécurisante pour les individus qui le composent, mais cette enveloppe présente une assez grande résistance au changement: on peut traverser un pays étranger sans rien y voir de particulier; pis encore, le groupe, mystérieux organisme vivant, développe des anti-corps vis-à-vis des réalités nouvelles dans lesquelles il se trouve plongé: réaction de chauvinisme, de repli sur soi, d'attente impatiente de retour au pays...

Le projet du voyage étant la confrontation d'expériences, de conceptions et de pratiques dans un champs d'activités donné, il était donc utile de préparer les stagiaires à la vivre de façon critique en développant des attitudes de curiosité, de sympathie et de prudence face aux réalités culturelles observées.

Cette intervention pédagogique pourrait être utilisée avec profit ou adoptée par d'autres organismes agissant dans le domaine des échanges, soit pour les enseignants, les fonctionnaires, etc. Déjà une expérience dans ce sens a été tentée auprès d'un groupe du troisième âge participant à un programme d'échange franco-québécois.

2.5 Résultats obtenus

En raison de l'objectif de formation permanente poursuivi par l'OFQJ, il serait vain de croire qu'un tel processus doive aboutir à des résultats immédiats. Toutefois, nous admettons que l'OFQJ concourt avec d'autres intervenants québécois à soutenir des actions de développement amorcées par des organismes du milieu.

L'OFQJ joue principalement un rôle de soutien, alors qu'il appartient aux organismes concernés de réinvestir les acquis des stages. D'ailleurs, l'Office envisage pour les années à venir de faire un bilan des organismes dont les membres ont profité de ses services. Cependant, loin de demeurer indifférents aux retombées concrètes générées par notre intervention, nous considérons comme facteur motivant et satisfaisant les impacts immédiats que nous pouvons observer.

A titre d'exemple:

Le groupe "Planification des naissances" a mis sur pied un comité d'information pour les travailleurs en usine.

Le groupe "Teinture végétale" a fondé une association des spécialistes québécois pour la recherche sur les plantes de "grand teint".

Le groupe "Loisirs pour handicapés" a mis sur pied un comité de liaison des associations pour handicapés physiques dans le but de mener des actions collectives.

C'est d'ailleurs dans un souci d'assurer un soutien prolongé aux initiatives des milieux que l'OFQJ a cru bon d'instituer les "actions prioritaires". Cette décision, adoptée par le Conseil d'administration en septembre 1979, a permis la mise en branle d'une série d'opérations pour 1980. A titre d'exemple, nous présentons l'opérationnalisation de la priorité "Education pour la santé" à l'annexe 5.

3- LE CYCLE DE FORMATION

"L'expérience sociale et professionnelle est la première source d'apprentissage à partir de laquelle les pratiques éducatives permettent de pousser la compréhension et de déclencher autour d'intérêts précis des processus de développement collectif." (1)

L'OFQJ, en se définissant comme un organisme de formation par l'échange international a tenté de répondre à cet objectif en proposant aux stagiaires une démarche pédagogique basée sur leur "expérience sociale ou professionnelle".

Les pages qui suivent décrivent cette démarche et présentent les intervenants et les outils que l'OFQJ met à la disposition de ses stagiaires.

(1) L'OFQJ dans la dynamique sociale québécoise -
ICEA 1973, P. 74

3.1 Comment naissent les stages

Bien que chaque stage ait sa propre histoire, la très grande majorité de ceux que l'OFQJ porte à sa programmation proviennent d'individus qui les ont d'abord soumis sous forme de projets, que l'OFQJ réfère ensuite à ses comités consultatifs pour fins d'étude.

Chaque projet recommandé doit par ailleurs faire l'objet d'une entente entre les deux sections de l'OFQJ pour procéder au recrutement des stagiaires par le biais de la revue Le Stagiaire.

Un jury de sélection, sensible au thème du projet, étudie les candidatures à la lumière des critères de sélection indiqués dans la revue Le Stagiaire. Les stagiaires retenus (au nombre de dix-huit) constitueront un groupe qui poursuivra une démarche collective, leur permettant ainsi de tirer un profit maximal de leur stage et d'en faire bénéficier leur communauté par la suite.

3.2 Les étapes du stage de groupe de dix-huit personnes

Chaque stage se déroule en trois temps:

- . la préparation
- . le séjour en France
- . le retour au Québec

Les étapes que nous décrivons ci-dessous s'appliquent aux stages de grand groupe du programme Développement.

3.2.1 La préparation

Cette première étape aide les stagiaires à identifier leurs besoins par rapport au thème du stage et à se définir en tant "qu'agent de développement". Les stagiaires sont appelés à participer à une démarche de réflexion sur la découverte de la société d'accueil et sur les objectifs de leur stage. Les outils et les intervenants qui soutiendront cette démarche sont les suivants: une réunion de préparation, un chargé de mission, une documentation générale et thématique ainsi que "Pile et Face" présenté antérieurement.

- La réunion de préparation:

Elle se déroule pendant deux journées consécutives en présence d'un animateur, d'un chargé de mission et de tous les stagiaires du groupe. Cette réunion, en plus de favoriser la connaissance mutuelle des stagiaires, vise des objectifs de sensibilisation et d'ouverture face à la société d'accueil. Elle sert à préciser les objectifs du stage en fonction des besoins exprimés par les participants et à en élaborer les éléments de programmation.

PLAN DE DEROULEMENT
D'UNE REUNION-PROGRAMME

1. Présentation de la démarche de formation proposée par l'O.F.Q.J.

2. Analyse de la problématique soulevée par le projet à la lumière de la pratique et des attentes de chacun

3. Identification des besoins du milieu dans lequel les stagiaires s'insèrent

4. Identification par les stagiaires des possibilités de la démarche en fonction de leurs attentes et des besoins du milieu dans lequel ils s'insèrent

5. d
é
f
i
n
i
t
i
o
n
d
u
s
é
j
o
u
r

Tableau des contraintes

Exposé du chargé de mission

Définition par les stagiaires des objectifs de séjour

Identification des activités reliées au thème

Identification des activités liées à la connaissance de l'autre communauté

Présentation de chaque stagiaire aux futurs interlocuteurs

Présentation du groupe aux futurs interlocuteurs

6. h
y
p
o
t
h
è
s
e
s
d
i
a
c
t
i
v
i
t-
é
s
t
o
u
r

Milieu(x) visé(s)

Forme(s) d'intervention

Ressource(s) nécessaire(s)

Précision du mandat d'un responsable de groupe

Election du responsable de groupe

- Le chargé de mission:

Personne-ressource déléguée par la section de Paris, qui, par sa connaissance du milieu français, suggère aux stagiaires des activités pouvant répondre à leurs objectifs (Cf. annexe 7 - Mandat et tâche).

- La documentation générale et thématique:

Ensemble de documents remis lors de la réunion de préparation qui se veulent être un apport d'information générale sur la France et spécifique au thème abordé.

3.2.2 Le séjour en France

Le séjour en France est le moyen de poursuivre la réflexion amorcée par les stagiaires au cours de leur préparation et ne constitue pas dans la démarche proposée par l'OFQJ, une fin en soi; il permet aux stagiaires de prendre un certain recul par rapport à leur réalité. Le voyage se veut l'occasion d'échanges avec des homologues français vivant dans un contexte géographique, historique, culturel, social, politique et économique différent. Cette confrontation vise à favoriser la remise en cause des conceptions et des pratiques.

Le voyage se déroule en trois temps:

- Journées d'accueil: à l'arrivée en France, les stagiaires participent à des activités d'accueil et d'adaptation au mode de vie de la société française.

- Les activités de programme: les stagiaires entament ensuite les activités du programme de séjour, élaboré à partir de leurs souhaits formulés au moment de la réunion de préparation.

Lors d'un séjour de trois semaines, onze (11) journées sont disponibles pour la programmation d'activités. L'OFQJ organise un maximum de douze (12) rencontres dans le but de permettre la poursuite des échanges amorcés lors des réunions programmées. Quelques périodes-synthèse entre stagiaires québécois peuvent être tenues afin de faire le point sur les informations reçues et de préparer les rencontres subséquentes.

Quant au séjour de deux semaines, sept journées et demie (7½) sont disponibles pour la programmation d'activités. Dans ce cas, l'OFQJ organise un maximum de neuf (9) rencontres.

Signalons enfin que la plupart des programmes de séjour se dérouleront dans la région parisienne et dans une autre région française.

- L'évaluation: généralement à la fin du séjour, une période est consacrée à l'évaluation des services offerts et des activités du programme. Cette séance se déroule en présence d'un animateur de l'OFQJ, qui en dresse également le procès-verbal.

Tout au long du séjour, comme nous l'avons dit précédemment, le groupe est encadré d'un accompagnateur.

3.2.3 Le retour au Québec

A partir des besoins pressentis dans leur milieu, les stagiaires avaient élaboré des projets d'activités-retour lors de la réunion de préparation; le stage ayant contribué à alimenter ces hypothèses, les stagiaires examinent concrètement la façon de réinvestir cet apport au milieu.

Ces activités peuvent prendre diverses formes:

- Actions et interventions dans le milieu: formation d'une association, organisation d'un colloque...
- Production d'un document, rapports, article de journaux, montage audio-visuel, etc.
- Accueil de stagiaires français au Québec...

C'est le responsable du groupe élu lors de la réunion de préparation qu'il incombe de coordonner les étapes de réalisation de ces activités.

L'OFQJ organise des sessions de formation à l'intention des responsables de groupes: le responsable est la personne qui veille à ce que le groupe prenne en charge les objectifs du stage tant au moment du séjour en France qu'au moment de la phase retour. Il est un animateur dont le mandat est de stimuler la participation des stagiaires à l'échange et au traitement de cet échange; il favorise la préparation des stagiaires à aborder une activité, leur participation à l'activité ainsi qu'à l'analyse de l'échange vécu afin que soient utilisées les informations reçues pour les activités subséquentes et pour les suites au stage (Cf. annexe 8 - Doc. - Le responsable de groupe).

La plupart des groupes sont constitués sur la base d'un recrutement national.

En ce qui concerne les stages "Dialogue" du programme Rapprochement, le recrutement des candidats est circonscrit (région, ville, village, usine...), alors que les demandes provenant d'individus sont étudiées par un comité formé de quelques permanents de l'OFQJ. De plus, les candidats à ces stages sont choisis par tirage au sort.

La démarche de préparation à ce type de stage comporte en plus l'élaboration de suggestions d'activités pour le groupe français au Québec. Ainsi, tout en faisant une réflexion sur leur propre milieu de vie, les stagiaires précisent les objectifs de leur séjour en France.

3.3 Les stages individuels et de petits groupes

La formule des stages individuels et de petits groupes (deux à dix personnes) a été instituée dans une volonté de diversifier les modèles de stages afin de mieux répondre à certaines préoccupations de notre clientèle.

Ces stages sont caractérisés par une prise en charge totale par les participants de la conception et de la réalisation de leur programme de séjour; il incombe au(x) stagiaire(s), en collaboration avec leurs interlocuteurs français (qu'ils ont eux-mêmes identifiés), de voir à la confirmation des activités et à l'organisation technique de leur séjour (transport, hébergement, repas...).

En raison de l'originalité et de la particularité de certaines actions québécoises, il ne saurait être question que les stagiaires soient recrutés par nos services.

Tout comme les stages de grand groupe, ceux-ci auront été recommandés par les comités consultatifs. L'OFQJ agit alors comme soutien financier⁽¹⁾.

En guise de support à la préparation, l'OFQJ remet aux stagiaires une carte de la France, un livret documentaire ("Pile et Face"), une liste d'hôtels à Paris et en région, ainsi qu'un document d'information technique les guidant dans l'organisation de leur voyage. La

(1) L'OFQJ verse une indemnité quotidienne, 150 FF/jour, pour un séjour variant de 7 à 28 jours.

section française de l'OFQJ s'assure auprès des interlocuteurs français, dont la liste est fournie par le(s) stagiaire(s) québécois, qu'ils sont effectivement prêts à le(s) recevoir.

De retour au Québec, le(s) stagiaire(s) nous font parvenir une évaluation et un bilan de l'expérience, accompagnés de la description des activités qu'il(s) compte(nt) réaliser. Le bilan est rédigé selon le plan suivant:

- . rappel du contexte québécois qui a inspiré leur projet;
- . rappel des objectifs du séjour en France;
- . analyse des données recueillies lors du séjour en France ou de l'expérience vécue lors du séjour;
- . nature de l'activité que l'on compte réaliser au Québec suite à cette expérience.

3.4 La progression pédagogique (1)

<u>OBJECTIFS</u>	<u>INSTRUMENTS ET INTERVENANTS</u>
1. Regrouper des personnes autour d'un questionnaire qui aborde des problèmes fondamentaux dans un milieu de vie ou de travail, problématique reliée aux besoins d'une collectivité	- Mandat des comités consultatifs chargés d'étudier les projets - La revue <u>Le Stagiaire</u> pour le recrutement de candidature - Mandat des jurys de sélection
2. Fournir aux stagiaires un outil favorisant la compréhension de la démarche de formation proposée par l'OFQJ et leur participation aux diverses étapes de cette démarche	Documents produits par l'OFQJ à l'intention des stagiaires québécois
3. Fournir un instrument dynamique de recherche stimulant les stagiaires à réfléchir sur les phénomènes sociaux culturels, politiques et économiques d'une autre société	"Pile et Face"
4. Fournir aux stagiaires un instrument qui soutienne les propos du chargé de mission	Documentation thématique

(1) Pour de plus amples détails, voir
Annexe 9 - Documents - Un stage avec l'OFQJ
.Dialogue
.Observation thématique
.Individuel et petit groupe

- | | |
|--|--|
| <p>5. Réunir les stagiaires pour leur permettre de définir une démarche de groupe en fonction d'apports utiles à leur communauté et pour leur permettre de préciser le niveau du questionnement et le contenu qui sera matière à échange avec des homologues de l'autre communauté en s'assurant de pouvoir resituer ce questionnement dans le contexte plus global propre à l'autre société</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de préparation - L'animateur - Le chargé de mission - Les stagiaires |
| <p>6. Réserver un accueil qui permette aux stagiaires de développer un sentiment et une attitude propices à l'échange</p> | <p>Activités de familiarisation proposées par l'OFQJ les premières journées du séjour dans l'autre communauté</p> |
| <p>7. Organiser pour les stagiaires des activités qui leur permettent de vivre l'échange utile au développement du questionnement qu'ils ont préalablement défini et leur offrir des moyens qui permettent d'amorcer ou de poursuivre une réflexion comparative et critique</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Programme de séjour en France - Les interlocuteurs français - Accompagnateurs - Responsable du groupe et les stagiaires |
| <p>8. Permettre aux stagiaires de faire le point sur l'analyse qu'ils font autour d'une problématique donnée et d'élaborer les moyens d'en faire bénéficier leur communauté dans une perspective d'innovation</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Le responsable du groupe - Document produit par l'OFQJ à l'intention des responsables - Session de formation des responsables |

4- LES STAGIAIRES, NOS USAGERS

4.1 Le profil des stagiaires

A défaut de pouvoir faire participer massivement tous les Québécois de 18 à 35 ans pour des raisons financières évidentes, l'Office est contraint de devoir choisir: en collaboration avec les comités consultatifs déjà présentés, l'Office doit identifier des clientèles-cibles.

Dans le cadre du programme Développement, la clientèle visée est celle des "agents de développement", personnes qui, au retour, pourront faire bénéficier leur milieu du contenu des échanges franco-québécois. Une partie de cette clientèle se retrouvera dans des stages d'approfondissement, particulièrement dans les stages individuels et de petits groupes.

Quant au programme Rapprochement, il s'adresse "prioritairement aux jeunes travailleurs de 18 à 30 ans recrutés parmi les travailleurs ruraux, les ouvriers, les employés". (1)

(1) Cahier 2 Propositions d'activités pour 1981, OFQJ, XXI^e Session du Conseil d'administration, 7 et 8 décembre 1980, Québec, p. 25

STAGIAIRES ECHANGES DEPUIS LA CREATION DE L'OFQJ

	<u>Québécois</u>	<u>Français</u>	<u>Total</u>
1968	978	1 100	2 078
1969	1 760	1 772	3 532
1970	1 551	1 688	3 239
1971	1 475	1 481	2 956
1972	1 487	1 360	2 847
1973	1 479	1 344	2 823
1974	1 618	1 340	2 958
1975	1 435	1 426	2 659
1976	1 173	1 225	2 400
1977	1 372	1 448	2 820
1978	1 519	1 520	3 039
1979	1 385	1 412	2 797
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	17 232	17 116	34 348
1980 ⁽¹⁾	1 250	1 160 ⁽²⁾	

(1) Chiffres provisoires au 1er novembre 1980

(2) La grève déclenchée à Montréal pendant l'automne 1980 a empêché le départ de 40 stagiaires français

<u>Scolarité</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>
0-6 ans (cours primaire)	0,01	0,0
7-11 ans (cours secondaire)	14,8	9,6
12-14 ans (cours collégial)	35,7	25,5
15 ans et plus (cours universitaire)	49,4	64,9

De 1979 à 1980, le nombre de stagiaires très scolarisés a augmenté de façon considérable. Cette augmentation peut en partie s'expliquer par le développement d'un nouveau programme, celui des stages individuels et de petits groupes où 80% des participants possèdent une formation universitaire. La formule proposée d'autonomie d'encadrement et de logistique a surtout rejoint des gens de niveau universitaire, davantage en situation de connaître des correspondants français.

De plus, le programme Rapprochement, visant les jeunes travailleurs, n'a pas atteint véritablement les clientèles visées: 88,7% des stagiaires de ce programme possèdent une formation collégiale (36,2%) ou universitaire (52,5%). L'équilibre que ce programme aurait pu ramener ne s'est donc pas produit.

Age

La moyenne d'âge de nos stagiaires augmente d'année en année: en 1978, la moyenne était de 26,8 ans; en 1979 de 27,5 et enfin en 1980 de 28,6.

Dans les programmes de grands groupes, seuls les proposeurs de projets peuvent avoir plus de 35 ans. Cependant, dans le nouveau programme de stages individuels et de petits groupes, il n'y a pas de limite d'âge.

Par tranche d'âge, la situation est la suivante: de 18 à 21 ans, 11,8%; de 22 à 27 ans, 32,1%; de 28 à 33 ans, 36,1%; et de 34 ans et plus, 20%.

Sexe

La répartition égale hommes-femmes a toujours été une préoccupation importante dans les échanges de l'Office. Chaque année, les bilans quantitatifs en témoignent.

Après quelques années de rattrapage, le pourcentage de femmes atteignit 53,3% en 1978. Mais, depuis, la situation s'est détériorée: 48,2% de femmes en 1979 et 43,8% en 1980 pour l'ensemble des échanges.

REPARTITION PAR SECTEUR 1980

	<u>Nombre de stagiaires</u>	<u>Hommes (%)</u>	<u>Femmes (%)</u>
Secteur économique	441	76,6	23,4
Secteur social	298	35,2	64,8
Secteur culturel	367	52,9	47,1
Secteur "dialogue"	<u>160</u>	<u>46,2</u>	<u>53,8</u>
	1 266	56,2	43,8

L'importance accordée au secteur économique (40% de la programmation) et la difficulté d'y recruter des femmes (23,4% des stagiaires) semblent être à la base de ce déséquilibre. Cet écart serait encore plus marqué pour l'ensemble des échanges s'il n'était compensé en partie par une participation massive (64,8%) des femmes dans le secteur social.

L'origine géographique des stagiaires

Par rapport à son pourcentage dans la population du Québec, seule la région de l'Outaouais est nettement sous-représentée parmi les stagiaires de l'Office. Quant aux régions du Montréal métropolitain, du Nord-Ouest et de la Côte Nord-Nouveau Québec, leur participation est légèrement inférieure à leur importance dans la population du Québec. Toutes les autres régions ont une représentation supérieure.

4.2 L'accessibilité à nos services

Dans ses communications avec l'ensemble du Québec, l'OFQJ cherche à obtenir deux types de réponses: le dépôt de projets de stage et celui de candidatures pour les stages sélectionnés.

L'invitation à déposer des projets est lancée deux fois par année, correspondant à un nombre équivalent de "blocs" de programmation. Le dépôt doit se faire à partir d'un formulaire condensé de quatre pages (1). En 1979, un projet sur cinq fut retenu.

Après la sélection des projets en collaboration avec des comités consultatifs, un nouvel appel est lancé pour chacun des "blocs" de programmation pour recruter les stagiaires. Le dossier de candidature doit comprendre une courte fiche d'identification, une preuve de l'âge, un curriculum vitae pertinent et enfin un texte mentionnant les raisons de participation au stage ainsi que les retombées de sa participation dans son milieu. En 1979, l'Office a retenu une candidature pour quatre soumissions.

Les moyens utilisés

En plus d'une brochure de description générale de l'OFQJ, les moyens de diffusion suivants sont utilisés:

(1) Annexe 10 - Le formulaire de présentation de projet

- . Revue Le Stagiaire: trois publications par année de 30,000 à 32,000 copies chaque fois. Cette revue contient l'information nécessaire autant pour le dépôt de projet que celui de candidatures.
- . Communiqués diffusés par le réseau de Communication-Québec et par Telbec (grands média).
- . Tournée de média par l'agent d'information: visite de l'ensemble des régions en trois temps.
- . Adressage particularisé à des organismes selon les orientations annuelles établies pour les modules et selon les thèmes des stages qui nécessitent un recrutement de candidatures.
- . Contacts personnels des agents de développement.
- . Réponses aux demandes par la réceptionniste de l'OFQJ (frais virés acceptés) et par les services de renseignements des bureaux régionaux de Communication-Québec.

La diffusion de nos communications

Nos plus récentes statistiques à ce chapitre sont celles du rapport annuel de 1977 (p. 26 et 27) que nous citons ci-après:

"Comme par le passé, l'information de bouche à oreille occupe la plus grande place parmi les moyens de diffusion: plus de 50% (53.7%) des stagiaires en 1977 ont appris l'existence de l'OFQJ par l'intermédiaire de personnes qui ne font pas partie du réseau de diffusion que contrôle directement l'OFQJ.

Par ailleurs, ces données confirment que l'accessibilité à nos stages s'étend largement au-delà des groupes de personnes qui peuvent entourer les proposeurs puisque ces derniers ne sont les fournisseurs du moyen concret ("Le Stagiaire") pour soumettre une candidature que dans une proportion de 12.6%.

Finalement, il est intéressant de noter que 81.4% des stagiaires de 1977 connaissaient l'existence de l'OFQJ depuis un an et plus."

4.3 Nouvelles clientèles

La participation des femmes doit être accrue pour rétablir l'équilibre des années antérieures.

Les contraintes inhérentes à la langue utilisée dans les échanges avec la France ont toujours limité la participation des anglophones du Québec. De même, malgré plusieurs tentatives, la participation des allophones et des autochtones est demeurée très réduite: nous pensons que nos efforts peuvent être renouvelés en ce sens.

Le vieillissement continu de nos clientèles - bien qu'explicable en partie par l'assouplissement de nos normes d'âges - nous laisse interrogateurs surtout concernant un éloignement potentiel des préoccupations des 18-24 ans.

Mais, atteindre les catégories socio-économiques moins scolarisées et moins favorisées, demeure le principal problème. L'Office souhaite accentuer son rôle de promotion collective auprès des travailleurs manuels et les travailleurs non-professionnels en général.

5- FINANCEMENT

De façon générale, l'ensemble du budget de l'Office peut être considéré comme consacré à la formation puisque ses services sont essentiellement d'encadrement et de soutien logistique aux activités de formation. Quant au contenu de cette dernière, il est fourni de façon volontaire et gracieuse par ceux qui acceptent de rencontrer ou de recevoir les stagiaires.

Bien que l'Office soit un organisme bi-national, nous isolerons les activités de la section québécoise pour fin d'illustration. La parité des échanges et la réciprocité des services entre les deux communautés permettent un tel exercice.

5.1 Provenance des revenus⁽¹⁾

Ministère des Affaires intergouvernementales du Québec (MAIQ)	2 058 800	(79%)
Participation financière des stagiaires	429 851	(16%)
Revenus de placements de		

Le versement de la subvention du MAIQ se fait sans condition puisque l'OFQJ est un organisme autonome et que ses orientations sont déterminées par son Conseil d'administration.

Quant aux stagiaires, leur participation financière est déterminée par la durée de leur séjour et le modèle de stage choisi (soit individuel ou en petit groupe, soit en grand groupe). Cependant, 5%⁽²⁾ des stagiaires, provenant de milieux considérés comme moins nantis, peuvent bénéficier d'une participation financière minorée: jusqu'ici, cette norme s'est presque exclusivement appliquée aux personnes handicapées. Les revenus de placements proviennent du placement à court terme de la subvention gouvernementale et ceux de la publicité, essentiellement d'Air Canada.

(1) Budget de référence pour les revenus et les dépenses: budget corrigé 1980

(2) Cahier - Propositions financières, OFQJ, XXI Session du Conseil d'administration, 8 et 9 décembre 1980, Québec

5.2 Répartition des dépenses

Quant aux dépenses, une approche large de nos dépenses pourrait permettre de les classer ainsi:

Conception	110 864	(5%)
Activités de mise en oeuvre	1 500 494	(62%)
Encadrement	<u>811 220</u>	(33%)
	2 422 578\$	

Sous le titre "conception", se retrouvent toutes les dépenses afférentes à la préparation des groupes de stagiaires.

La rubrique "activités de mise en oeuvre" comprend toutes les dépenses d'accueil des stagiaires. Le transport aérien international, avec 642 953\$, en est le principal item. Soulignons que le coût des activités d'évaluation, proportionnellement très peu élevé, y est comptabilisé.

Quant à l'encadrement, tous les frais de fonctionnement, y compris les coûts de rémunération de l'ensemble du personnel permanent, s'y trouvent réunis.

5.3 Le contenu de la formation

Comme nous le mentionnions plus tôt, seules les activités de soutien logistique et d'encadrement se retrouvent au budget. Le contenu de la formation est fourni volontairement et gratuitement par l'ensemble des Québécois qui, chaque année, acceptent de rencontrer ou de recevoir des stagiaires français. Il va sans dire que la réciproque est également vraie dans la communauté française.

En 1979, par exemple, plus de 5,000 Québécois ont accepté de consacrer au moins trois heures pour échanger avec des homologues français dans le cadre de 1 350 rencontres. Quelques 555 stagiaires français ont été reçus à souper dans des familles québécoises. Plus de 300 Québécois ont accepté de siéger à des comités de sélection de projets ou de stagiaires. Enfin, quelques 90 Québécois ont accepté d'aller, en tant que personne-ressource, rencontrer des groupes français à l'occasion de la préparation de leur séjour.

6- RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

Compte tenu de tout ce qui précède,

NOUS RECOMMANDONS que le principe de l'immersion dans une société autre, encadrée de façon appropriée, soit reconnu comme un moyen de formation des adultes.

Compte tenu qu'il y aurait également intérêt à entretenir de tels échanges avec d'autres pays que la France;

Compte tenu que, pour les stagiaires, leur provenance de différentes régions du Québec a constitué un apport à leur stage et a démontré le besoin d'échanges entre les régions du Québec;

NOUS RECOMMANDONS que le Gouvernement du Québec active la mise sur pied du Secrétariat d'échanges socio-culturels, déjà recommandée dans le livre blanc sur la politique du loisir⁽¹⁾ et qu'il lui confie entre autres un mandat de soutenir des actions de formation des adultes tant avec d'autres pays qu'entre les régions du Québec.

(1) Livre Blanc sur le Loisir au Québec 1979, p. 92

Compte tenu du principe de réduction des inégalités dans l'accès à la formation des adultes;

Compte tenu que les limites d'âge sont des causes d'inégalités;

NOUS RECOMMANDONS que les services offerts par ce Secrétariat s'adressent à toutes les catégories d'âges.

Compte tenu qu'en l'absence de congé-éducation la majorité des travailleurs québécois en sont réduits à utiliser leurs propres ressources pour satisfaire leurs besoins éducatifs;

Compte tenu que cette situation est confirmée par les résultats statistiques de nos enquêtes: une majorité de travailleurs (60,25%) ont consacré leur temps de vacances annuelles ou accepté une perte de salaire pour participer à un de nos stages;

NOUS RECOMMANDONS que soit reconnu par une loi le droit pour tous les travailleurs au congé-éducation.

Compte tenu que l'immersion dans une société autre nécessite un soutien logistique onéreux, notamment au niveau du transport aérien;

Compte tenu qu'un tel besoin relève davantage du service public que des fins commerciales;

<p>NOUS RECOMMANDONS que la Commission Canadienne des Transports reconnaisse ce rôle aux transports aériens et que, conséquemment, elle décrète l'établissement d'un tarif privilégié pour fins éducatives.</p>

Enfin, comme nous l'avons soulevé, la proportion de stagiaires scolarisés est trop élevée.

Atteindre la population moins scolarisée, les travailleurs manuels et les travailleurs non-professionnels, constitue un problème majeur que nos seuls efforts ne sauraient résoudre; aussi voulons-nous partager ce problème avec l'ensemble des intervenants à la Commission.

Nous souhaitons que les hypothèses de solutions à être proposées favorisent la promotion de ces catégories de population.